

■ **Fondation pour la Sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévision Suisse Romande**, à Genève, quai Ernest-Ansermet 20, c/o Société suisse de radiodiffusion et télévision (SSR) - Télévision Suisse Romande (TSR), CH-660-0344005-6. Nouvelle fondation. Acte constitutif du: 02.02.2005. But: recueillir les fonds destinés à la sauvegarde du patrimoine audiovisuel de la Télévison Suisse Romande (TSR); informer et sensibiliser le public à la sauvegarde de ce patrimoine national et romand; encourager la mise en valeur de ce patrimoine. Administration: conseil de fondation. Signature collective à deux de Cavadini Jean, de Noiraigue, à Neuchâtel, président, Jorio Daniel, de Carouge (GE), à Barberêche, vice-président, Polla Barbara, de et à Genève, vice-présidente, Chappuis Eliane, de Les Ponts-de-Martel, à Chêne-Bougeries, Chatton Pierre-François, de La Tour-de-Peilz, à Nyon, Cleusix Jean-Marie, de et à Leytron, Juhet Esther, de Genève, à Saint-Julien-en-Genevois, F, et Mäusli Theo, de Grosshöchstetten, à Agno, tous membres du conseil de fondation.
Journal no 1970 du 14.02.2005
(02710300 / CH-660.0.344.005-6)